

Membres du bureau présents :

Patrick Boisseau, Josiane Boisseau, Nelly Boisseau, Jean Eveillé, Annie Motard, Claude Corneaud, Josy Giraud, Alain Normand, Bernard Giraud, Solange Lavoix, Michel Payen, Jean-Paul Létard, Guy Luciat, Sylvie Marchadier.

Responsables de sections présents :

Huguette Germanaud, Anne-Marie Eveillé, Danielle Normand, André Douvier, Grégory Lemoine, Pierre Gazeau, Stéphanie Panien, Claire Georges, Roland Lezin, Sylvie Chatelain, Yves Bardy.

**- Projet éducatif de territoire :** pour information à l'ensemble des sections

Nelly Boisseau a représenté l'Amicale Laïque à la dernière réunion du Comité éducatif de territoire. Celui-ci rassemble l'ensemble des acteurs éducatifs de la CDC Tude et Dronne.

Nelly présente les différents objectifs définis par ce comité. Parmi ceux-ci on trouve :

- La continuité éducative dans tous les milieux ; respect des règles de vie commune, dans la famille, dans les clubs, à l'école,...
- Respect des rythmes et responsabilités des jeunes,
- Mixité intergénérationnelle,
- ....

Une demande concrète a été exprimée, qui concerne l'animation des activités périscolaires dans les écoles élémentaires.

Deux démarches sont possibles :

- soit la CDC demande à des associations, des organismes ou des particuliers d'animer des séquences d'activités périscolaires, sur une durée qui peut être très variable, dans tous types de domaines. Par exemple initiation aux jeux de société (cartes, échecs, scrabble,...), activités sportives, théâtre, danses, peinture, ou tout autre activité intéressant les enfants.

- soit les particuliers ou les associations peuvent faire des propositions à la CDC.

L'Amicale Laïque peut avoir toute sa place dans ce dispositif, en lien avec les enseignants. Toutes les propositions pouvant venir des différentes sections sont à adresser à Nelly qui fera le lien avec le référent de la CDC.

**- Préparation fête de l'Amicale, le 20 septembre 2015 :**

Reprise par Nelly du compte rendu de la dernière réunion qui reste valable sur les grandes lignes du projet.

Peut-être faut-il trouver un nom original pour cette manifestation. Fête de l'Amicale ? Amicale Laïque en fête ? ... Les propositions restent ouvertes.

Organisation concrète du déroulement de la journée :

Au cours des randonnées de la matinée un challenge botanique sera organisé dans le bois de St Avit, idem pour le parcours des enfants.

La section Jazz assurera l'animation musicale à un moment qui reste à définir.

Plusieurs types de participations sont possibles pour chacune des sections :

- Simple exposition sur un lieu aménagé pour présenter l'activité :

Ballon bulle, Club de langues, Couture, Informatique (avec liaison internet), Les heures philosophiques, Soie pour soi, Scrabble (avec possibilité de jeu), Yoga, Vita-Gym,

- Animation organisée sous forme de démonstration ou, pour des participants volontaires, sous forme d'atelier participatif :

Badminton, Cercle des mélomanes, Fit'dance et Fitness, Handball, Judo, Sophrologie, Tennis de table, Théâtre (jeux de rôles pour enfants et adultes), Photographie d'art.

Sans doute sera-t-il nécessaire de disposer de l'ensemble du théâtre.

Prévoir un Tivoli si la météo est défavorable.

Chaque responsable de section présent prend en charge l'organisation de sa participation.

Prévoir la rédaction d'une liste des manifestations de cette journée avec indication d'horaires précis pour les ateliers participatifs.

Prévoir la confection d'affiches de présentation du programme de la fête.

Une dernière mise au point de l'organisation de cette journée sera effectuée le lundi 31 août à la réunion de rentrée du bureau et des responsables de sections.

**- Bilan des adhésions par section :**

Vérification par les responsables de section, sur les listes remises, des pratiquants pour la saison 2014 / 2015. Les modifications seront apportées pour l'exactitude des statistiques de participation.

Certains adhérents participent souvent à plusieurs activités. Ils sont toujours enregistrés dans leur section d'adhésion, mais pas toujours dans les autres activités. Les informations échangées avec les responsables de section permettent de mettre les listes à jour.

**- Préparation de la plaquette 2015 / 2016 :**

Mise à jour des informations figurants sur la plaquette. Celles-ci sont provisoires car certaines sections devront attendre la rentrée pour donner les horaires exacts par groupes (Handball, Chorégraphie, Informatique) Voir pièce jointe.

La mise à jour de la plaquette va servir également à renseigner le planning d'occupation de la salle omnisports et de l'espace Tati, demandé par la mairie.

A revoir la présentation du recto de la plaquette afin de faire apparaître que :

- Le montant des cotisations demandées comprend l'*adhésion* à l'Amicale Laïque et l'*assurance individuelle accident*.

- Quel que soit le nombre d'activités exercées, on ne paye qu'une fois l'adhésion à l'Amicale.

- Le coût de l'assurance individuelle accident, inclus dans la cotisation, varie avec la nature des risques assurés, ce qui explique les écarts entre les différents tarifs. L'assurance d'un risque sportif englobe automatiquement la couverture d'un autre risque sportif de même niveau ou d'un niveau inférieur, ainsi que les risques des activités non sportives. Et non l'inverse.

Une licence UFOLEP peut très bien mentionner plusieurs disciplines sportives. Il faut pour cela les déclarer à l'inscription et le certificat médical doit toutes les préciser.

RAPPEL : L'Amicale Laïque souscrit une "assurance association" qui couvre sa responsabilité civile et les accidents, collectifs ou individuels, dont elle pourrait être déclarée responsable. Cette garantie ne s'applique que pour les adhérents déclarés, d'où l'obligation de souscrire à l'assurance incluse dans la cotisation, pour participer aux activités de l'Amicale Laïque.

**- Dates des reprises :**

Certaines dates sont déjà connues et le calendrier des reprises sera établi lors de la réunion du 31 août.